

Tous unis contre les déchets

La communauté de communes du Guillestrois et du Queyras met tout en œuvre pour faciliter la réduction et le tri des déchets sur le territoire, dans un double objectif environnemental et financier. Pour **préserver notre belle nature** et **maîtriser le montant de la redevance** sur les ordures ménagères, réduisons nos déchets et trions-les correctement. Avec les points de tri et les déchèteries, c'est un jeu d'enfant !

La CCGQ a remplacé les bacs sur roulettes par des **conteneurs semi-enterrés** à plus grande capacité, qui permettent de réduire le nombre de tournées des camions de collecte. Les **points tris** sont harmonisés pour permettre aux habitants de déposer tous leurs déchets au même endroit, dans les conteneurs adaptés : ordures ménagères, emballages, verre, papier et cartons. Sans oublier les composteurs, qui transforment nos déchets alimentaires en engrais gratuit pour la terre. 115 **placettes de compostage** collectif ont été installées dans les communes.

Conseils pour recycler : <https://www.smitomga.com/pages/tri/consignes.html>

Conseils pour composter : <https://www.smitomga.com/pages/composter/>

En recyclant et en compostant, nous pouvons réduire de 60 % le poids de nos poubelles !



Dans les villages et hameaux les conteneurs pour les ordures ménagères ont été équipés de **double-tambours** afin de limiter les dépôts à 30 litres. Cela incite au tri et évite le dépôt d'encombrants, qui doivent être portés en déchèterie (déchets verts, déchets de chantiers...). Les stations de Risoul 1850 et Vars-les-Claux ne sont pas concernées pour l'instant : pour améliorer le recyclage, la CCGQ travaille avec les professionnels. Un **test pour la collecte des déchets alimentaires** débutera à l'été 2022. Ces nouvelles mesures permettront d'habituer progressivement les visiteurs aux habitudes à prendre dans un **territoire « Zéro déchet »**.



Ces actions ont commencé à porter leurs fruits, avec **318 tonnes d'emballages recyclés en 2020, soit 41 tonnes de plus qu'en 2019**. On décompte aussi 300 tonnes d'ordures ménagères en moins pour l'enfouissement. **Continuons ce bel effort collectif !**

Des **travaux** ont été réalisés dans les déchèteries afin de les sécuriser et de faciliter leur utilisation par les particuliers et les professionnels. A Guillestre, de **nombreux flux de recyclage** sont disponibles. Pour rappel, tous les habitants du territoire intercommunal peuvent se rendre dans les 5 déchèteries : Aiguilles, Guillestre, Ceillac, Risoul et Vars. Retrouvez les horaires d'ouverture des déchèteries sur le site de la Comcom : <http://www.comcomgq.com/fr/information/6515/les-decheteries>



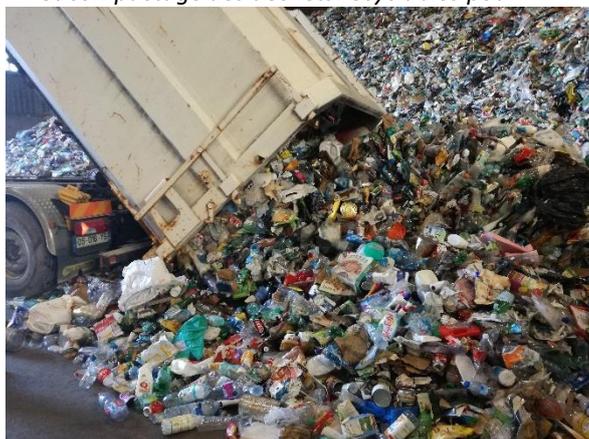
intercommunal



19 flux de recyclage à la déchèterie de Guillestre, ouverte à tous les habitants du territoire

Les déchets recyclés et apportés en déchèterie sont vendus pour être valorisés, ce qui constitue une ressource financière pour la collectivité. A l'inverse, **les déchets non-recyclables et les encombrants sont enfouis** au centre de Ventavon, à 80 km de chez nous, avec un coût de traitement lourd qui ne cesse d'augmenter. En 2020, le coût de traitement en enfouissement des ordures ménagères résiduelles non recyclables a dépassé les 500 000 euros.

Tri et compactage des déchets recyclables pour



valorisation

Pour réduire les déchets, il existe des **solutions simples** : privilégier les biens durables, éviter les produits emballés, acheter d'occasion, emprunter au voisin au lieu d'acheter un objet que l'on utilise rarement... Ces choix sont aussi bons pour l'environnement que pour notre porte-monnaie !

Découvrez plein d'astuces sur le site du Smitomga : <https://www.smitomga.com/>

Dans la nature, ayons le réflexe d'emporter nos déchets avec nous et de les déposer dans les conteneurs adaptés. Les dépôts sauvages polluent et représentent un danger sanitaire.

Soyons les gardiens de nos montagnes, qui nous offrent une belle qualité de vie et créent de l'emploi grâce au tourisme. Les commerces et les établissements avec une démarche éco-responsable sont de plus en plus recherchés par les vacanciers, et les labels environnementaux contribuent à l'attractivité du territoire. Le Smitomga accompagne les professionnels souhaitant engager cette démarche. Contact : pauline.lavaud@smitomga.com / 04.92.45.59.92